

licenciement individuel pendant un pse

Par toff73, le 26/10/2012 à 14:14

Bonjour,

Mon entreprise a mis en route un pse il y a plusieur mois j ai ete volontaire mais netant pas impacter ca ete refuser mais 2 mois apres mon employeur m impose un avenant a mon contract et si je refuse il me licencie pour motif economique hors condition du pse. A t il le droit? Ne doit il pas aplliquer les conditions du pse pour tous le monde surtout qu il m inpose une modification de mon contract?

Par P.M., le 26/10/2012 à 16:57

Bonjour,

Il faudrait savoir suivant quelle procédure l'employeur vous propose ou vous impose cet avenant et s'il vous laisse un délai de réflexion en invoquant un motif économique... Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Par toff73, le 26/10/2012 à 17:10

Il m impose le travail d un poste qui soit disant a ete suprimer en plus de mon poste de travail

Par **P.M.**, le **26/10/2012** à **19:26**

S'il s'agit d'une modification essentielle du contrat de travail en dehors de toute procédure de reclassement pour raison économique, vous pouvez le refuser et un licenciement qui s'en suivrait serait abusif...

Si un poste est supprimé, il n'existe plus et donc on ne peut pas vous le proposer...